

# CATEC – Formation Initiale (Surveillant)

CATEC-INIT-SURV

Présentiel - Synchrone

## Objectifs

Assurer la surveillance d'un intervenant en espace confiné conformément à la réglementation CATEC.

### Public Visé

Salariés, Surveillant & Intervenant amenés à travailler en espaces confinés des métiers de l'eau et de l'assainissement.

### Pré Requis

Commun au 2 rôles Intervenant/Surveillant :

- Notions sur la signalisation temporaire de chantier (pour mise en œuvre dans le cadre de l'intervention).
- Maîtrise, nécessaire à la réalisation de l'intervention, de l'usage des contrôleurs d'atmosphère (mise en marche, vérification des critères accessibles pour l'utilisateur, positionnement, reconnaissance des alarmes et leur signification opérationnelle, procédure d'arrêt du matériel, informations à communiquer à son entreprise sur des dysfonctionnements constatés).
- Surveillant :
  - Notions sur les appareils respiratoires d'évacuation (contrôle vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant au moment de l'intervention).
  - Notions sur l'utilisation des équipements de travail en hauteur : triode, antichute à rappel automatique, harnais (pour réaliser le contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant avant d'accéder à l'espace).

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés. Appliquer avec maîtrise la (les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention.

Utiliser les équipements de sécurité, vérifier leur bon état de fonctionnement et utiliser les moyens et codes de communication.

Assurer une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention jusqu'à la remontée des Intervenants. Appliquer avec maîtrise les procédures d'alerte, de secours et d'évacuation.

Repérer et prévenir les risques au cours de l'activité menée dans un espace confiné.

## Parcours pédagogique

### THEORIE

- Présentation du dispositif CATEC R447
  - Présentation du dispositif CATEC R472
  - Cadre réglementaire : Code du travail, (prévention des accidents lors de travaux en espace confiné)
  - Champ d'application
  - Acteurs de prévention
  - Risques et dangers des espaces confinés
- 2 acteurs sont identifiés :
- ❖ Rôle du surveillant
    - Le maintien des conditions de sécurité (ventilation, intégrité de la signalisation de chantier)
    - Assurer une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention jusqu'à la remontée des équipiers
    - Les procédures d'alerte et de secours
  - ❖ Rôle de l'intervenant
    - Les procédures d'évacuation de l'espace confiné (suivi de procédure, évacuation calme, information de l'encadrement)
    - Les risques liés à son activité professionnelle
    - L'attention aux signes de danger
    - La communication avec les autres opérateurs
- Le compte-rendu des observations qui pourraient être utiles ou compléter la connaissance des risques dans l'espace

### PRATIQUE

Mises en situation sur un espace d'entraînement et de certification

- Préparation de l'intervention
- Mise en œuvre de la signalisation temporaire de chantier
- Sécurisation de la zone de travail
- Équipement des opérateurs
- Ventilation
- Détection préalable
- Intervention avec différents scénarios d'incidents et d'alertes

### EPREUVE CERTIFICATIVE

- Epreuves certificatives par 2 formateurs CATEC sur 2 h - La formation est conforme au dispositif CATEC R472 de la CNAM.

## Méthodes pédagogiques

Exposés et mises en situation pratique en mode normal et en mode dégradé.

## Qualification Intervenant-e-s

La formation est animée par deux formateurs CATEC formés et certifiés par l'INRS.



## Méthodes et modalités d'évaluation

- Les épreuves pratiques sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance du Certificat Aptitude à Travailler en Espace Confiné - CATEC fonction de Surveillant et d'Intervenant - sur un espace d'entraînement et de certification référencé par l'INRS.

Le renouvellement du CATEC est obligatoire tous les 3 ans.

## Modalités d'accessibilité handicap

Safety Risk Services est engagé en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité de ses formations.

Afin de mettre en œuvre les aménagements nécessaires pour toute personne en situation de handicap (temporaire ou permanent), il est indispensable de nous informer en amont de la session.

Votre conseiller Safety Risk Services vous mettra en relation avec notre référent handicap pour étudier les besoins spécifiques et organiser les adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles appropriées.

**Durée**

**7.00** Heures    **1** Jour

**Effectif**

De 3 à 8 Personnes